



« **Dieu veut** établir dans le monde la dévotion à mon Cœur Immaculé. »
(Notre-dame, le 13 juillet 1917)

Samedi 6 juin 2026 : 1^{er} samedi du mois

N'oublions pas de réciter un acte de réparation ce jour-là.

Mystère à méditer	4 ^e mystère douloureux : Le portement de croix Méditations de Cap Fatima : cliquer ICI ; de Salve corda : cliquer ICI
Blasphèmes à réparer	Les offenses de ceux qui cherchent publiquement à inculquer dans le cœur des enfants l'indifférence, le mépris ou la haine à l'égard de Notre-Dame

Lettre de liaison n° 187 (5 juin 2026)

Chers amis,

Suite à une surcharge de travail due à la parution imminente d'un livre sur la dévotion réparatrice des premiers samedis du mois (voir ci-après), la mise en place de la nouvelle organisation avec *Salve Corda* et du site associé a pris du retard et est désormais prévue seulement en septembre prochain. Cette lettre va donc se poursuivre encore trois mois sous le format actuel avant de passer sous le nouveau format envisagé. En attendant, nous allons poursuivre nos réflexions sur les pratiques de la dévotion réparatrice des premiers samedis du mois.

Nous avons présenté les réflexions du père Martins s.j. sur la récitation du chapelet dans la [lettre de liaison n° 185](#), puis sur le quart d'heure de méditation et l'esprit de réparation dans la [lettre n° 186](#) ; voyons maintenant ce qu'il dit sur la confession et la communion. Nous aurons vu ainsi les conseils d'un des meilleurs spécialistes de Fatima pour la pratique des cinq points de la dévotion réparatrice des premiers samedis du mois.

La confession

Le 10 décembre 1925, Notre-Dame confia à sœur Lucie : « *Tous ceux qui, pendant cinq mois, le premier samedi, se confesseront, recevront la sainte Communion, ..., je promets de les assister à l'heure de la mort, ...* ». Voici les recommandations du père Martins pour cette demande de la Sainte Vierge :

La confession mensuelle implique un repentir sincère pour les fautes commises et la résolution de s'amender. De nos jours, ce sacrement est négligé tant par de très nombreux fidèles que par des prêtres qui, poussés par la loi du moindre effort, se dispensent de s'asseoir au confessionnal. Je ne parle même pas de ceux qui, en contradiction flagrante avec les normes du Magistère, assument la très grave responsabilité de ne donner que des absolutions collectives. Abandonner l'habitude de la confession personnelle fréquente est un chemin facile vers l'état de tiédeur spirituelle si vivement condamné dans ce passage de l'Écriture : « *Je connais tes œuvres et je sais que tu n'es ni froid, ni chaud. Si seulement tu étais froid ou chaud ! Mais comme tu es tiède, et que tu n'es ni froid ni chaud, je te vomirai de ma bouche.* » (Ap. III, 15-16).

Le père Martins écrivait cela en 1978. Que dirait-il aujourd'hui ? Les prédications édulcorant la notion de péché comme une simple atteinte à la concorde entre les hommes, sans aucune référence à l'offense faite à Dieu sont légion, y compris dans certains textes récents du magistère.

Le père Martins poursuit en disant :

C'est pourquoi sœur Lucie, dans son humilité et son désir de perfection, écrivait au père Gonçalves :
« Vous avez raison. Les fautes sont nombreuses, mais surtout, la négligence des âmes dont Il attendait de l'ardeur à son service est bien plus grande aujourd'hui. Le nombre de ceux qu'Il rencontre est très limité. Le pire, c'est que je fasse partie des tièdes, après tous les efforts qu'Il a faits pour m'intégrer au groupe des fervents. Je promets très facilement, mais je manque à mes promesses encore plus facilement... On s'accroche aux actions comme à des vêtements, sans voir d'où elles viennent. Il fait preuve de patience ; c'est ce qui me sauve. Il veut que je vive au Ciel, et je m'enfoncé de plus en plus sur la terre. Patience ! L'humiliation devant Lui coûte beaucoup, mais elle fait beaucoup de bien et Lui procure beaucoup de plaisir. Cela me suffit pour être contente. De ces humiliations intérieures, j'ai l'occasion de faire de nombreux actes ; des autres, extérieures, quelques-uns. Il faut tout mettre à profit. N'oubliez pas de prier pour moi à cet égard. L'orgueil est rusé. »

L'examen de conscience, qui doit précéder la confession, est d'une efficacité extraordinaire pour le progrès dans la vie spirituelle. C'est pourquoi saint Ignace a prescrit aux membres de son ordre [les jésuites] de le faire deux fois par jour, en plus de celui qu'il convient de ne pas omettre après la prière du soir. Tout commerçant, à la fin de la journée, vérifie soigneusement ce qu'il a gagné ou perdu. Dans la vie spirituelle, il convient de savoir si l'on avance ou si l'on recule. Combien de personnes ont le courage de se confronter à elles-mêmes par un examen de conscience sérieux ? Son omission pendant une longue période conduit naturellement à l'insensibilité spirituelle et au manque d'effort qui en résulte pour corriger les fautes habituelles, chemin propice à la tiédeur.

C'est certainement la raison pour laquelle Notre-Dame, dans la dévotion qu'elle a recommandée, exige la confession mensuelle, même s'il n'y a pas de péchés graves, comme on peut le déduire du passage suivant :

« — Mon Jésus ! Beaucoup d'âmes ont de la difficulté à se confesser le samedi : si Vous permettiez que la confession de huit jours soit valable ?

— Oui. Elle peut même s'étendre sur bien plus de jours encore, pourvu qu'elles soient en état de grâce le premier samedi, lorsqu'elles Me recevront ; et que lors de cette confession précédente, elles aient eu l'intention d'en faire un moyen d'expiation envers le Sacré-Cœur de Marie.

— Mon Jésus ! Et celles qui oublient de former cette intention ?

— Elles peuvent la former dès la confession suivante, en profitant de la première occasion qu'elles auront de se confesser. »

Ce dialogue cité par le père Martins eut lieu le 15 février 1926, à Pontevedra. La première fois que sœur Lucie en révéla le contenu, ce fut dans une lettre qu'elle écrivit au père Aparicio, son confesseur, en décembre 1927. L'expression employée dans cette lettre pour la confession est « *a confissão de oito dias* », une confession de huit jours. Sœur Lucie parle donc d'une confession faite dans **les huit jours qui précèdent** le premier samedi du mois. Et Notre-Seigneur accepte même une confession faite bien avant ces huit jours. Mais il s'agit bien d'une confession **antérieure**, puisque Notre-Seigneur précise deux points : que « *les âmes soient* [sous-entendu "restées"] *en état de grâce le premier samedi* » et que « *cette confession précédente* » ait été faite « *en expiation envers le Cœur Immaculé de Marie* ». Notre-Seigneur ne parle de « *la confession suivante* » que pour signifier la nécessité d'y mentionner l'intention d'expier les blasphèmes faits au Cœur Immaculé de Marie si cette mention avait été oubliée dans la confession précédente.

Retenons que l'important est d'être en état de grâce le jour où nous communions, c'est-à-dire d'avoir fait une bonne confession peu avant. Et pour bien se confesser, aidons-nous de temps en temps d'un guide comme *L'art de se confesser* du père Henri-Charles Chéry o.p. : <https://www.fatima100.fr/les-premiers-samedis-du-mois/la-confession>.

La communion

Dans la nuit du 29 au 30 mai 1930, à la demande de son confesseur, sœur Lucie posa cette question à Notre-Seigneur : « *Ceux qui ne pourront pas accomplir les conditions le samedi, ne peuvent-ils y satisfaire le dimanche ?* » Notre-Seigneur lui répondit : « *La pratique de cette dévotion sera également acceptée le dimanche qui suit le premier samedi, quand mes prêtres, pour de justes motifs, le permettront aux âmes.* »

De la réponse de Notre-Seigneur, on peut comprendre que toutes les conditions du samedi peuvent être réalisées le dimanche en cas d'empêchement puisqu'Il parle de façon générale de « *la pratique de cette dévotion* ». Toutefois, nous venons de voir qu'en 1926, en ce qui concerne la confession, Notre-Seigneur n'a parlé que d'une confession antérieure. Et dans la question qu'elle pose, sœur Lucie ne parle en toute rigueur que de « *des conditions qui ne pourront pas être accomplies le samedi* ». Or, il est difficile d'imaginer les circonstances qui rendraient vraiment impossible la récitation du chapelet quotidien et la méditation de quinze minutes. En conséquence, très vraisemblablement sœur Lucie n'a en tête que la confession et la communion, qui sont effectivement des conditions plus difficiles car elles nécessitent un prêtre, contrairement aux autres.

Et il est vrai que, de nos jours, en de nombreux endroits, il est parfois très difficile de pouvoir se confesser ou communier le samedi.

Notre-Seigneur précise également que la communion réparatrice ne peut être faite le dimanche, c'est-à-dire le lendemain du premier samedi, que « *si des prêtres pour de justes motifs le permettent aux âmes* ». Une confession antérieure pouvant convenir, comme nous l'avons vu, cela concerne surtout la communion. Lorsqu'on prévoit de ne pas pouvoir communier le samedi, il convient donc d'anticiper en allant voir un prêtre quelques jours avant pour lui expliquer la difficulté et lui faire valider une communion le dimanche. Il ne s'agit pas simplement de l'informer que nous avons l'intention de communier le dimanche pour satisfaire aux demandes de Notre-Dame. Il s'agit d'obtenir de lui l'autorisation de reporter la communion dimanche.

Voici les recommandations du père Martins sur ce sujet.

La communion nous unit intimement au Christ et nous rend semblables à la Très Sainte Vierge. Elle, en effet, a reçu dans son sein virginal le Verbe de Dieu, dans le mystère de l'Incarnation. Nous le recevons sacramentellement, lorsque nous communions. C'est le même Fils de Dieu. Si le don de la foi nous fait nous écrier avec saint Thomas : « *Ô banquet précieux et admirable, salutaire et plein de toute douceur ! Qu'y a-t-il de plus précieux que ce banquet ? Ce n'est plus la chair des taureaux et des chevreux qui nous est offerte à manger, comme dans l'ancienne Loi, mais le Christ lui-même, vrai Dieu, qui se donne à nous en nourriture. Qu'y a-t-il de plus salutaire et d'admirable que ce sacrement ? En lui, nos péchés sont purifiés, nos vertus s'accroissent et l'âme se nourrit de l'abondance des dons spirituels.* » (Lecture du bréviaire pour la fête du Saint Sacrement).

Dans aucun des écrits de sœur Lucie concernant les premiers samedis, il n'est fait mention de la Sainte Messe. Bien que celle-ci soit l'acte suprême du culte que nous pouvons rendre à Dieu et qu'il soit recommandé de communier pendant la messe, cela peut toutefois se faire à un autre moment si, pour une raison quelconque, on ne peut assister au Saint Sacrifice. La vérité est que, dans les paroles attribuées à la Très Sainte Vierge, on n'exige pas l'assistance à la messe, mais seulement la communion. Peut-on interpréter ce fait comme un signe et un avertissement aux pseudo-théologiens qui remettent en cause la présence réelle en dehors de la messe, comme l'a affirmé Paul VI dans *Mysterium Fidei* ? Permettez-moi de retranscrire ces paragraphes de l'encyclique citée :

« Il n'est pas utile, pour ne citer qu'un exemple, d'exalter la messe dite "communautaire" au point d'enlever toute importance à la messe privée ; ni d'insister autant sur la notion de signe sacramentel, comme si le symbolisme – que nous admettons tous, bien sûr, dans la Sainte Eucharistie – exprimait, uniquement et simplement, le mode de présence du Christ dans ce sacrement ; ou encore de discuter du mystère de la transsubstantiation sans mentionner l'admirable conversion de toute la substance du pain en Corps et de toute la substance du vin en Sang du Christ, conversion dont parle le Concile de Trente ; ils se limitent uniquement à la "transsignification" et à la "transfinalisation", selon leurs propres termes. Il n'est pas non plus licite, enfin, de proposer et de généraliser l'opinion qui affirme que Notre Seigneur Jésus-Christ n'est pas présent dans les hosties consacrées qui restent après la célébration du Sacrifice de la Messe.

Qui ne voit que, dans de telles opinions ou dans d'autres similaires mises en circulation, la foi et le culte de la Divine Eucharistie en souffrent non peu ? »

Les apparitions de Fatima, qui sont un cri d'alarme contre certaines erreurs modernes, telles que le Purgatoire, l'Enfer, le Péché, l'exigence de réparation, l'obéissance au Magistère, etc. etc. – nous ont laissé ce passage supplémentaire concernant l'Eucharistie :

« Très Sainte Trinité, Père, Fils et Saint-Esprit, je vous offre le très précieux Corps, Sang, Âme et Divinité de Jésus-Christ, présent dans tous les tabernacles de la terre, en réparation des outrages, sacrilèges et indifférences par lesquels Il est Lui-même offensé. Par les mérites infinis de son très saint Cœur et du Cœur immaculé de Marie, je vous demande la conversion des pauvres pécheurs. »

Une fois encore, que dirait le père Martins aujourd'hui ?

Voilà donc ses recommandations sur la façon de pratiquer la communion réparatrice des premiers samedis du mois. Pour obtenir toutes les grâces attachées à cette dévotion et promises par Notre-Dame, ayons à cœur de la pratiquer avec assiduité et persévérance, avec une grande ferveur et une profonde tristesse pour tous les blasphèmes proférés contre notre Mère du Ciel.

À propos des rosaires vivants

Plusieurs lecteurs ont à nouveau exprimé le souhait que des rosaires vivants soient organisés. Les réflexions sur une nouvelle organisation pour fiabiliser la constitution de ces rosaires se poursuit. Nous espérons qu'elle aboutira rapidement. Dès qu'elle sera mise en place, nous vous avertirons et vous pourrez à nouveau vous

inscrire pour participer à un rosaire.

Livres sur les premiers samedis du mois

Dans les prochaines semaines (en principe fin juin), *Salve Corda* publiera un livre sur les premiers samedis. Le livre sera en deux tomes. Voici le sommaire du tome 1 :

1^{re} partie : Comprendre les Premiers Samedis demandés à Fatima

- 1) Importance et authenticité de Fatima
- 2) Chronologie de la demande des Premiers Samedis
- 3) But et fruits des Premiers Samedis
- 4) Les Premiers Samedis, véritable condensé de la vie chrétienne
- 5) Le combat autour des demandes des Cœurs de Jésus et Marie
- 6) L'urgence de répondre à l'appel des Premiers Samedis

2^e partie : Méthode pour réaliser les Premiers Samedis

- 1) Explications pratiques sur les cinq points des Premiers Samedis
- 2) Comment accomplir concrètement les Premiers Samedis
- 3) Les fiches d'organisation
- 4) Une Fédération autour des Premiers Samedis de Fatima

Annexes :

- 1) Fiche sur l'origine et la structure du Rosaire
- 2) Fiche sur la contrition de nos péchés et la Miséricorde de Dieu dans la confession
- 3) Fiche sur le sens profond de la Sainte Eucharistie
- 4) Fiche sur la façon de recevoir dignement le Corps de Notre Seigneur
- 5) Synthèse des autres demandes à Fatima
- 6) Pourquoi les premiers vendredis et samedis du mois
- 7) Le Cœur Immaculé de Marie, synthèse de Marie Médiatrice et Co-Rédemptrice
- 8) La Russie a-t-elle été consacrée conformément à la demande de Notre-Dame ?
- 9) Le jubilé 2025 pour les cent ans de la demande des Premiers Samedis
- 10) Recommandation des premiers samedis par le cardinal R. L. Burke à Saint Pierre de Rome en 2025
- 11) Prières de consécration au Cœur Immaculé de Marie

Le tome 2 réunira des méditations pour chacun des mystères du rosaire.

Ce livre sera donc un outil complet à la fois spirituel et pratique pour comprendre en profondeur, réaliser et étendre autour de nous la dévotion réparatrice des premiers samedis du mois.

Le produit des ventes servira à financer la refonte complète du site internet et la mise en place d'outils plus performants, comme par exemple une carte automatisée des groupes de premiers samedis dans le monde.

Un mail vous sera envoyé dès qu'il pourra être commandé.

En union de prière dans le Cœur Immaculé de Marie

Yves de Lassus

